

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : sara-rondeau-cssdhr-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/a7cf9624528bcacf2d511aca>

Date d'obtention : 2025-04-15 12:30:46

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je rempli la première grille avec la personne qui à fait le signalement.

Je rempli la ou les grilles des autres personnes impliqués de façons individuel et précise en suivant les étapes.

Si mon jugement me porte à croire que l'activé pourrait être malveillante, je confisque les cellulaires de tous mais ne fait pas la grille de l'investigateur. Puis je contacte la police.

S'il y a matière pornographique mais que l'acte est impulsif, je rencontre tout les partis et leurs demande de me remettre leurs cellulaire et je contact aussi la police. Je ferai un signalement certainement dans un cas de malveillance et pour un acte impulsif. Il en va de même pour l'appel aux parents.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Si l'incident n'a pas d'impact sur le milieu scolaire je ne peut rien faire.

Je ne peux démarrer un protocole à la demande d'un parent inquiet, mais je peux conseiller à celui-ci de dire à son enfant de venir me voir.

Je dois être en mesure d'évaluer en posant les bonnes questions s'il y a matériel pornographiques, sans consulté les photos.

S'il y a malveillance je dois remplir toutes les grilles avec les différentes personnes impliqués sauf l'investigateur. Je confisque les téléphones et contact la police.

Vérifier le risque pour la "victime" s'il y a impulsivité, à savoir si je contact la police.

Lorsqu'il s'agit de photos partagés entre "partenaires consentent" toujours garder en tête qu'il peut y avoir rupture et agir selon notre jugement.

Même si la victime minimise l'acte je poursuit avec les grilles.

Faire un signalement s'il y a un partage de matériel pornographique, qu'il soit malveillant ou impulsif.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'évaluation de ce qui est sur la ou les photos sans les regarder. Je devrai poser des question précises sans suggérer quoi que ce soit. Ce qui demande de la délicatesse dépendamment de l'ouverture ou non des jeunes impliqués. Je devrai faire preuve de non jugement et de soutien tout au long du déroulement. Aussi, apporter le plus de détails lorsque je remplis les grilles d'évaluations afin de faciliter le travail de chacun.